



Bulletin bimestriel d'information
de l'Association de Parents
pour la Protection des Enfants
sur les Routes

APPER Wallonie

Rue Jean Vercheval 40

4040 Herstal

info@apper-wallonie.be

Editeur responsable:
Caroline Vimond Rue St-Lambert 36 4040 Herstal

P 201 185

N° 182

NOVEMBRE 2014

Ne paraît pas en juillet et août



Réfléchissez !

Il est important d'être VU ! Cela est particulièrement vrai en cette période de l'année où les jours commencent à raccourcir fortement.

Dès qu'il pose les pieds sur la chaussée, le piéton n'est jamais vraiment en sécurité.

Dans l'obscurité, le danger augmente encore. Mais les piétons, en voyant venir les phares, s'imaginent que les conducteurs les aperçoivent, eux aussi, très distinctement, alors qu'il n'en est rien.

La portée (efficace) des feux de croisement n'est en effet que d'une trentaine de mètres (distance à peine suffisante pour arrêter un véhicule lancé à 60km/h). Mais le piéton persiste à évoluer sans aucune précaution, même le long des routes de campagne où il n'est qu'un petit morceau de la nuit.

Insouciance ? Manque d'information ?

Il existe pourtant des accessoires réfléchissants (gilets, brassards, autocollants, plaquettes pour chaussures...) qui s'illuminent à 135 mètres sous l'effet des feux de croisement et à 300 mètres lorsque les conducteurs utilisent leurs grands phares.

Alors, pensez à réfléchir !

Willy Devrin

Concours

Comme annoncé dans notre journal de septembre, vous avez dès aujourd'hui la possibilité de participer à notre nouveau concours:

«à vélo, en duo, on est pro»

Cette année, la particularité de ce concours est que l'enfant choisira un membre de sa famille ou son instituteur/institutrice afin de participer activement, en duo, à la finale. (épreuves théorique et pratique).

Pour les classes de 5e et 6e désireuses de concourir, veuillez vous rendre sur notre site www.apper-wallonie.be afin d'y trouver toutes les modalités de participation.

BONNE CHANCE A TOUS !

Ceux qui nous aident et que nous remercions vivement



Monsieur André Gilles, Député Provincial – Président, nous fait savoir que le Collège Provincial nous accordait un important subside de 2479 €, somme que nous avons reçue. Nous remercions très vivement le Gouvernement Provincial pour cette aide qu'il nous accorde depuis de nombreuses années.

Nous remercions également les communes de Malmedy, Herve et Olné pour leurs subventions respectivement de 129€, 125€ et 60€ que ces communes nous accordent également depuis de nombreuses années.

AUTOCOLLANTS « DEGAGEONS LES ENTREES D'ECOLLES »

IMPORTANT : si vous souhaitez passer commande, ne tardez pas car il ne nous reste plus que 1000 exemplaires !



Prix par quantité de 50 minimum à 125: 0,20€
Plus de 125: 0,18€

BON DE COMMANDE EN DERNIERE PAGE
D'avance, nous vous remercions pour votre soutien.

Devenez membre de l'APPER ou renouvelez votre affiliation!

Il suffit de verser le montant de 5€ (cotisation individuelle) ou 12€ (cotisation de groupes, écoles) au compte **BE70 0000 8944 6225** de l'APPER, rue Jean Vercheval 40 à 4040 Herstal en indiquant vos coordonnées complètes et en mentionnant AFFILIATION en communication.

Rappelons que les magasins "POINT CARRE" que nous remercions très vivement, offrent avec chaque carte de membre un bon de réduction de 15€ (3 fois la cotisation), ce qui représente une ristourne de 20% sur des achats d'un montant de 75€.

Pour connaître les points de vente: www.pointcarre.eu

Il y a un magasin POINT CARRE à:
Andenne – Anderlus – Arlon – Ath – Barchon –
Beaufays – Chimay – Ciney – Engis – Beggen(GDL) –
Drogenbos – Florenville – Froyennes – Gembloux –
Huy Ben Ahin – Jambes – Koksijde – Loverval –
Marche en Famenne – Neupré – Peruwelz – Recogne
Libramont – Virton - Waremme

JOURNEE DE LA MOBILITE A Herstal



Mr le Bourgmestre s'est prêté au jeu lui aussi !

Dans le cadre de la **SEMAINE DE LA MOBILITE**, la Ville de Herstal organisait sa première journée de la mobilité ce samedi 20 septembre.

Parmi les nombreuses animations proposées par les services communaux et les différentes associations présentes sur la place Jean Jaurès fraîchement rénovée en « zone de rencontre », l'APPER se devait de marquer le coup !

En effet, nous avons pu constater qu'une grande majorité des usagers

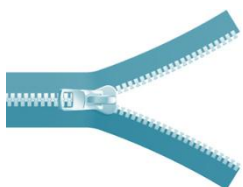
ZONE DE RENCONTRE... Qu'est-ce que c'est?



Les enfants ont informé les passants en distribuant des tracts et sont partis à la chasse aux signatures.

Nous avons appris le décès de la maman de Madame Grilli. Nous participons à sa peine. Le conseil d'administration et ses collègues enseignants présentent à Madame Legros-Grilli et à sa famille leurs plus sincères condoléances.

sécurité



Le mécanisme de la tirette

Dans quel camp vous situez-vous ? Celui qui dépasse toute la file lors de réduction de bandes de circulation et n'hésite pas à s'intercaler au dernier moment ? Ou bien êtes-vous le bon citoyen qui attend son tour dans la file.

Depuis le 1er mars 2014, une nouvelle règle de circulation a clarifié cette situation appelée « le mécanisme de la tirette ». C'est-à-dire, les conducteurs circulant sur la bande libre (celle qui n'est ni supprimée ou obstruée) doivent céder tour à tour, juste devant le rétrécissement la priorité au conducteur de la file qui prend fin.

Désormais, chacun sait ce qu'il doit faire, ce qui évitera les embouteillages,

énervements et les accidents.

Quoique, règle ou pas règle, nous ferions bien de ne pas oublier d'être courtois envers les autres car cela permet de régler de nombreux problèmes.

Bonne route !

Source : Explorer (avril 2014)

de la route ne connaissaient pas ou très peu les « zones de rencontre ».

Qui, de plus efficace que les enfants pour sensibiliser les adultes à lever le pied ?

Plusieurs groupes d'enfants se sont empressés de distribuer des petits tracts d'information aux passants et leur ont fait signer une charte de « bonne conduite ».

L'APPER tient à remercier tous les participants du jour, à savoir : les enfants, Mme Lénaerts, notre enseignante organisatrice de l'activité ainsi que la troupe de théâtre 'Les Fous d'Scène'. Un tout grand merci

également à Mme Françoise Debelle, conseillère en mobilité de la Ville de Herstal, pour l'envoi de ces belles photos souvenirs.

Petit rappel pour nos lecteurs :
En zone de rencontre
 (habitations, commerces...):

- **Les conducteurs circulent à 20 km/h maximum et stationnent uniquement où cela est autorisé**
- **Les piétons utilisent toute la voie publique. Les jeux sont autorisés !**

La Sécurité routière française, en partenariat avec Play Bac Éditions Spéciales, éditeur jeunesse, propose un jeu interactif accessible sur smartphone et tablette pour permettre aux enfants d'apprendre la signification des panneaux routiers, en ville comme à la campagne. Pour jouer, il suffit de télécharger l'application :

« Sécurité routière Junior ».

« Sur la route des panneaux » est un jeu d'observation destiné aux enfants de 6 à 12 ans qui voyagent en voiture. Pour avancer dans le jeu, les enfants doivent repérer les panneaux de signalisation installés sur le bord des

routes. Ce moment ludique mais aussi éducatif peut être partagé avec leurs aînés qui bénéficient ainsi d'une révision.

L'occasion privilégiée pour les parents de parler de sécurité routière avec leurs enfants !

Téléchargement gratuit sur Google Play ou App Store

LE LENDEMAIN, A SERAING :

Le dimanche 21 septembre se déroulait au Hall Omnisports du Bois de l'Abbaye "la Fête de l'Accueil Temps Libre" à l'initiative de la coordination provinciale ATL-ONE

Notre ASBL s'était associée à l'Enseignement de la Ville de Seraing pour la promotion de la sécurité routière.

Merci à Sonia et à Nadine qui y ont tenu un stand bien sympathique.

C. V.



ethias YOUNG DRIVERS

NEW! L'ASSURANCE AUTO POUR LES JEUNES

L'un de vos enfants a besoin d'une assurance auto ?

Découvrez Ethias Young Drivers, la nouvelle assurance auto pour jeunes conducteurs. Son avantage ? Pendant 2 ans, la prime diminue deux fois plus vite qu'ailleurs s'ils roulent sans accident.

Infos et conditions sur ethias.be/young ou via notre compte Twitter @EthiasYD

Offre soumise à conditions et sous réserve d'acceptation. Plus d'infos sur ethias.be - Ethias SA, rue des Croisiers 24, 4000 Liège - RPM Liège - TVA : BE 0404.484.654

n°182 - NOVEMBRE 2014

jeu-concours

L'hiver approche : le mauvais temps ainsi que le manque de clarté nous imposent encore plus de prudence sur les routes ! As-tu des yeux de lynx pour retrouver les mots donnés dans la grille ci-dessous, qu'ils soient écrits à l'horizontale ou à la verticale, à l'endroit ou à l'envers ?

A P R W S
 N T T X U M U E
 E U Y T W G X N
 Y R Q X E F U J A
 H L T U J N F C M L
 N W P O V T L P K B N J P N
 K E A O I A I P S S I Y Q D G N E I G E
 P R N I P Q O B H G I S D R A S S A R B Y
 Y T B T D H Q N E C N A T S I D Q E I U L P
 L E M I A Y O E C N A L I G I V F Z C D C T
 F L O G T S A L G R E V E T I L I B I S I V
 K I N E A Z Z N S B R O U I L L A R D L J D
 G E L C R P M T I M B U A E R N P N C A
 P Z I R X B V L
 F Z O I

Les mots mêlés :

- PLUIE
- BROUILLARD
- NEIGE
- VERGLAS
- ANTIGEL
- VISIBILITE
- BRASSARDS
- CATADIOPTRE
- GILET
- DISTANCE
- ATTENTION
- VIGILANCE
- PENOMBRE

Tu as envie de participer ?

Envoie-nous la grille complétée (mots barrés) accompagnée du bulletin de participation ci-dessous. Nous tirerons 8 noms au sort. La liste des gagnants qui seront récompensés sera publiée dans "Apper-Info" de janvier.

Pour être valable, le bulletin de participation doit nous parvenir avant le 15 décembre 2014 à notre adresse: APPER – Rue Jean Vercheval 40 – 4040 Herstal

BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS APPER-INFO N°182

A compléter en caractères d'imprimerie

NOM _____ Prénom _____ Age _____

Rue _____ N° _____

Code Postal _____ Localité _____

Elève de _____^{ème} année de l'école: _____

BON DE COMMANDE D'AUTOCOLLANTS "Dégageons les entrées d'écoles"

A renvoyer à l'APPER, 40 rue Jean-Vercheval à 4040 HERSTAL

Nom (école ou demandeur): _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Localité: _____

Téléphone: _____ (indispensable!)

Commande de _____ autocollants et dépliants x 0,20€ = _____ €

Commande de _____ autocollants et dépliants x 0,18€ = _____ €



DERNIERS EXEMPLAIRES

A verser au compte n° BE70 0000 8944 6225 de l'APPER, Rue Jean Vercheval 40 à 4040 HERSTAL, en indiquant les coordonnées complètes de l'école ou du demandeur.